

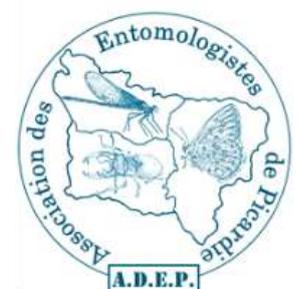
# INVENTAIRE DES ARTHROPODES DU PARC DE GERESME, CREPY-EN-VALOIS

## Atlas de la Biodiversité Communale



Association Des Entomologistes de Picardie  
2017/2018

<http://adepentomo.fr/>



**Réalisation :**

ADEP, Association Des Entomologistes de Picardie (loi 1901 déclarée d'utilité publique).  
17 rue James de Rothschild – 60200 COMPIEGNE.  
<http://adepentomo.fr/>

**Rédaction :**

Adrien ADELSKI, Laurent COLINDRE & Céline PAGOT (ADEP).

**Contributeurs à l'étude :**

Adrien ADELSKI, Jean-Claude BOCQUILLON, Laurent COLINDRE, Carole DEROZIER, Céline PAGOT, Joël THALMANN, Jean-Hervé YVINEC, Emmanuel VIDAL.

**Crédit photographique :**

Laurent COLINDRE, Carole DEROZIER, Thomas HERMANT, Céline PAGOT, Daniel PREVOT.

**Relecture :**

ADEP.

**Remerciements :**

Ils s'adressent à M. Jérémy Thomas de la Municipalité de Crépy-en-Valois, M. David Lemaire, gardien du Parc pour son accueil et sa disponibilité, M. Jean-Louis Sogorb membre de la SBF (Société Botanique de France). Enfin, merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette étude par leurs actions, commentaires, relectures et illustrations.

**Référencement du rapport :**

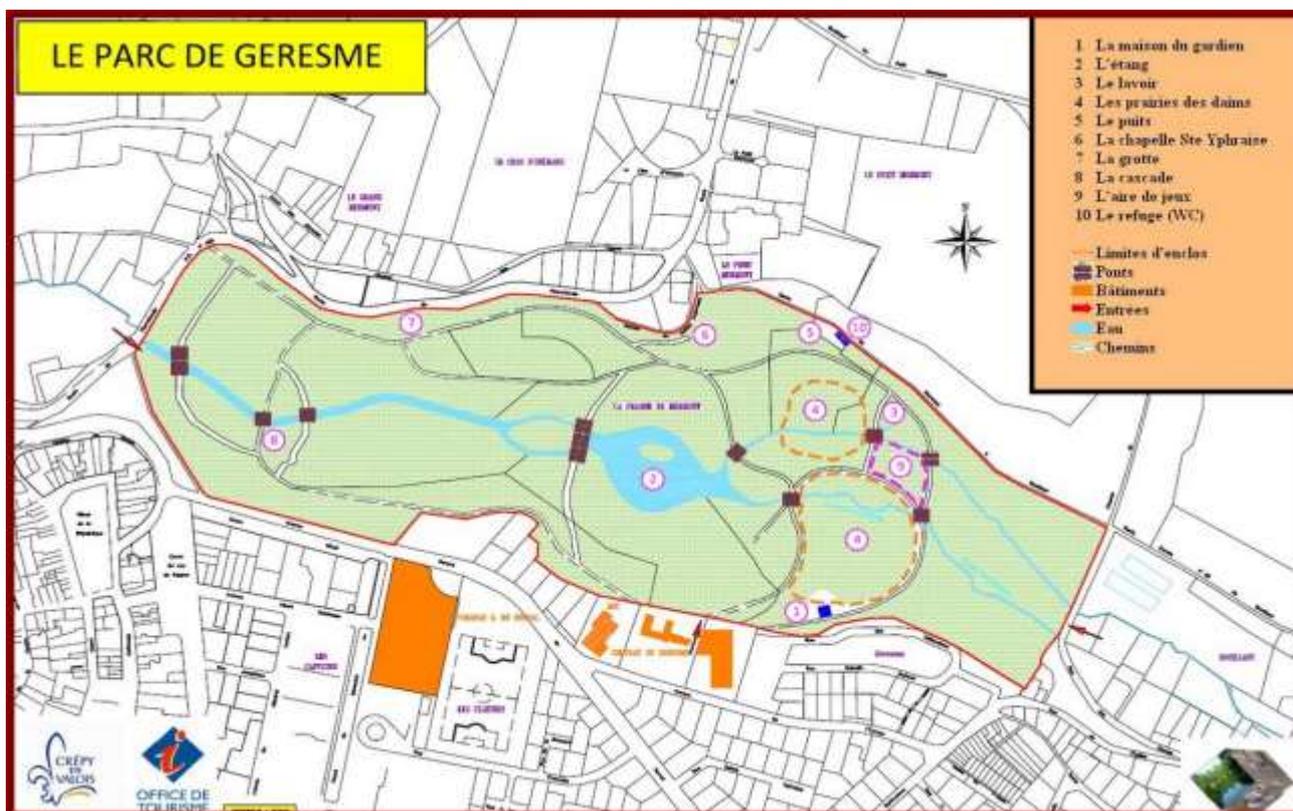
ADELSKI A., COLINDRE L., DEROZIER C. & PAGOT C. (2018) Inventaire des arthropodes du Parc de Geresme et de la pelouse des remparts, Crépy-en-Valois (Oise, 60) Atlas de la Biodiversité Communale, 34 p.

## Sommaire

- 1. Contexte et objectifs de l'étude – 4**
- 2. Liste des espèces recensées au parc de Géresme - 6**
- 3. Remarques, recommandations et encouragements pour favoriser la diversité faunistique au sein du parc de Géresme à Crépy-en-Valois – 14**
  - 3.1 - Végétation des bords de plan d'eau et cours d'eau au sein du parc.
  - 3.2 – Exemple de consolidation du milieu rivulaire et création d'une phragmitaie.
  - 3.3 - Cas particulier des abords des enclos animaliers.
  - 3.4 - La gestion du bois mort.
  - 3.5 - La gestion des oiseaux d'eau présents à des fins esthétiques dans le parc.
  - 3.6 – Des milieux très particuliers à préserver.
  - 3.7 – L'usage de plantes mellifères locales pour favoriser les insectes butineurs.
- 4. Liste des espèces recensées sur la pelouse des remparts/mare des remparts – 20**
- 5. Commentaires et recommandations pour le site de la pelouse des remparts et mare associée -23**
  - 5.1 - Gestion du lierre.
  - 5.2 – Nettoyage et entretien de la mare des remparts.
  - 5.3 – Zones de fauches tardives.
- 6. Autres observations d'arthropodes méritant d'être rapportées – 24**
- 7. Autres observations, signalement des espèces invasives -25**
- 8. Conclusion – 27**
- 9. Orientation et prospective – 28**
- 10. Glossaire - 29**
- 11. Bibliographie – 29**
- Annexes photographiques - 30**

## 1. - Contexte et objectifs de l'étude :

Ancienne propriété du Duc d'Orléans, le domaine de Géresme devient propriété de la ville en 1974 puis en 1978, parc municipal urbain ouvert au public (entrée libre). Situé dans une « cuvette », il est boisé sur la plus grande partie de son territoire, avec étang, cours d'eau, zones de clairière, zones laissées en fauche tardive pour une superficie totale de 21 hectares. Des milieux ombragés et des milieux bien exposés augmentent la probabilité d'une biodiversité riche, avec des faunes à caractères opposés : spectres d'espèces photophiles à photophobes et hygrophiles à mésophiles.



Pour connaître la biodiversité entomologique présente, la ville de Crépy-en-Valois a commandé à l'ADEP (Association Des Entomologistes de Picardie) un inventaire faunistique entrant dans le cadre du projet d'ABC (« Atlas de la Biodiversité dans les Communes ») et centré sur trois groupes d'insectes : les lépidoptères (Papillons), les orthoptères (Criquets, Grillons, Sauterelles) et les odonates (Libellules).

Si les prospections ont ciblées ces trois groupes faunistiques, il a semblé intéressant d'intégrer tous les arthropodes effectivement observés lors des séances d'inventaires. Le lecteur trouvera donc -par exemple- des informations sur les crustacés isopodes terrestres (Cloportes) ou encore sur les arachnides (Araignées). Le présent rapport constitue le bilan de l'inventaire faunistique réalisé au parc de Géresme sur l'année 2013, reconduit en 2018. Cette première liste sera suivie des espèces observées sur le site appelé « pelouse des remparts/mare des remparts » qui avait elle aussi fait l'objet d'une demande d'inventaire.

Le parc et la zone des remparts ont fait l'objet de 10 visites spécifiques (trois sorties en juin, six en juillet et une en septembre).

L'utilisation anthropique intensive d'un espace entraîne bien souvent une dépréciation du milieu, en modifiant les interactions entre espèces (Pageaud, 2009), qui induisent principalement une fragilisation de la biodiversité. Qu'en est-il concernant ce parc urbain ? La gestion du parc pourrait-elle être améliorée avec une série de recommandations simples et peu onéreuses ?



1



2-3



1.- Château de Geresme, entrée du parc, 2.- Bras du ru des taillandiers, 3.- Etang principal.

## 2 - Liste des espèces recensées au parc de Gèresme.

Les noms vernaculaires alloués aux espèces ne seront pas utilisés puisque source de grande confusion, du fait de leur multiplicité. Nous avons donc conscience qu'une liste de noms d'espèces, qui plus est en latin (langue universelle scientifique), n'est ni plaisante à lire, ni très compréhensible pour les néophytes. Afin de rendre la lecture plus aisée, nous aborderons plus tard les espèces emblématiques, peu fréquentes ou qui méritent d'être signalées.

Cette liste reste particulièrement importante pour considérer à un instant « t » la biodiversité d'un milieu. C'est l'une des premières du genre connue pour ce lieu et qui pourra servir de référence dans le futur. Elle est présentée de la façon suivante : Classe - Ordre - Famille - Genre et Espèce. Pour le binôme linnéen qui désigne le genre et l'espèce, il sera précisé le premier descripteur et l'année de description. Le référentiel faunistique utilisé est l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>.

### *Arachnida* (classe des Arachnides)

#### *Araneae* .....(Ordre des araignées)

29 espèces.

NB : Les araignées identifiées sont, pour une bonne partie d'entre elles, des espèces arboricoles, c'est à dire liées aux arbres et aux buissons. Elles peuvent ainsi se retrouver, sur les feuillages hauts ou bas, sur ou sous les écorces, dans les fissures des branchages ou encore dans la litière du sol au niveau des racines. Nous notons que la majorité des espèces rencontrées apprécient l'ombre et l'humidité. La liste n'est pas exhaustive et bien d'autres espèces sont susceptibles d'être observées dans cet environnement.

#### *Agelenidae*

- *Coeletes terrestris* (Wider, 1834)
- *Textrix denticulata* (Olivier, 1789)

#### *Amaurobidae*

- *Amaurobius similis* (Blackwall, 1861)

#### *Anyphaenidae*

- *Anyphaena accentuata* (Walcknaer, 1802)

#### *Araneidae*

- *Araneus diadematus* (Clerck, 1757)
- *Cyclosa conica* (Pallas, 1772)
- *Mangora acalypha* (Walckenaer, 1802)
- *Nuctenea umbratica* (Clerck, 1757)
- *Zilla diodia* (Walckenaer, 1802)

#### *Clubionidae*

- *Clubiona terrestris* (Westring, 1851)

#### *Dyctinidae*

- *Nigma walckenaeri* (Roewer, 1951)

#### *Dysderidae*

- *Lathys humilis* (Blackwall, 1855)

#### *Linyphiidae*

- *Dapetisca socialis* (Sundevall, 1833)
- *Lepthyphantes minutus* (Blackwall, 1833)
- *Meioneta rurestris* (C.L.Koch, 1836)
- *Tenuiphantes tenuis* (Blackwall, 1833)

#### *Nesticidae*

- *Nesticus cellulanus* (Clerck, 1757)

#### *Philodromidae*

- *Philodromus buxi* (Simon, 1884)

#### *Pholcidae*

- *Pholcus phalangioides* (Fuesslin, 1775)

#### *Salticidae*

- *Balus chalybeius* (Walckenaer, 1802)

#### *Theridiidae*

- *Dipoena melanogaster* (C.L. Koch, 1837)

- *Enoplognatha ovata* (Clerck, 1757)
  - *Parasteatoda lunata* (Clerck, 1757)
- Tetragnathidae*
- *Metellina merianae* (Scopoli, 1763)
  - *Pachignatha degeeri* (Sundevall, 1830)
- Thomisidae*
- *Diaea dorsata* (Fabricius, 1777)
  - *Ebrechtella tricuspida* (Fabricius, 1775)
  - *Misumena vatia* (Clerck, 1757)
  - *Synema globosum* (Fabricius, 1775)

**Opiliones**.....(Ordre des Opilions : groupe d'araignées qualifiées de « primitives »)

1 espèce.

- Phalangiidae*
- *Dicranopalpus ramosus* (Simon, 1909)

**Insecta (classe des insectes)**

**Coleoptera**.....(Ordre des coléoptères : carabes, coccinelles, charançons, etc.)

62 espèces.

- Anobiidae*
- *Ochina ptinoïdes* (Marsham, 1802)
- Attelabidae*
- *Apoderus coryli* (Linnaeus, 1758)
- Cantharidae*
- *Cantharis nigra* (De Geer, 1774)
  - *Cantharis rufa* Linnaeus, 1758
  - *Malthodes minimus* (Linnaeus, 1758)
  - *Rhagonycha fulva* (Scopoli, 1763)
- Carabidae*
- *Asaphidion flavipes* (Linnaeus, 1760)
  - *Bembidion lampros* (Herbst, 1784)
  - *Demetrius atricapillus* (Linnaeus, 1758)
  - *Dromius quadrimaculatus* (Linnaeus 1758)
  - *Paradromius linearis* (Olivier 1795)
- Cerambycidae*
- *Oberea oculata* (Linnaeus, 1758)
  - *Pogonocherus hispidus* (Linnaeus, 1758)
- Coccinellidae*
- *Adalia bipunctata* (Linnaeus, 1758)
  - *Adalia decempunctata* (Linnaeus, 1758)
  - *Aphidecta oblitterata* (Linnaeus 1758)
  - *Calvia decemguttata* (Linnaeus, 1758)
  - *Calvia quatuordecimguttata* (Linnaeus, 1758)
  - *Chilocorus bipustulatus* (Linnaeus 1758)
  - *Clitostethus arcuatus* (Rossi, 1794)
  - *Coccinella septempunctata* (Linnaeus, 1758)
  - *Exochomus quadripustulatus* (Linnaeus, 1758)
  - *Halysia sedecimguttata* (Linnaeus, 1758)
  - *Harmonia axyridis* (Pallas, 1773)
  - *Harmonia quadripunctata* (Pontoppidan, 1763)
  - *Propylea quatuordecimpunctata* (Linnaeus, 1758)
  - *Psyllobora vigintiduopunctata* (Linnaeus, 1758)
  - *Rhyzobius chrysomeloides* (Herbst, 1792)
  - *Scymnus auritus* (Thunberg, 1795)
  - *Scymnus interruptus* (Goeze, 1777)
  - *Scymnus rubromaculatus* (Goeze, 1778)
  - *Vibidia duodecimguttata* (Poda, 1761)

*Chrysomelidae*

- *Agelastica alni* (Linnaeus, 1758)
- *Chrysolina fastuosa* fastuosa (Scopoli, 1763)
- *Oomorphus concolor* (Sturm, 1807)
- *Oulema gallaeciana* (L.F.J.D. Heyden, 1870)
- *Oulema melanopus* (Linnaeus, 1758)
- *Psylliodes napi* (Fabricius, 1792)

*Ciidae*

- *Cis glabratus* Mellié, 1848

*Curculionidae*

- *Sitona lineatus* (Linnaeus, 1758)
- *Phyllobius pomaceus* (Gyllenhal 1834)
- *Rhinoncus perpendicularis* (Reich 1797)

*Dasytidae*

- *Dasytes plumbeus* (O.F. Müller, 1776)

*Elateridae*

- *Adrastus limbatus* (Fabricius, 1777)

*Eucnemidae*

- *Hylis olexai* (Palm, 1955)

*Heteroceridae*

- *Heterocerus fenestratus* (Thunberg, 1784)

*Histeridae*

- *Hololepta plana* (Sulzer 1776)

*Hydrophilidae*

- *Laccobius bipunctatus* (Fabricius, 1775)

*Latridiidae*

- *Cartodere nodifer* (Westwood 1839)

*Leiodidae*

- *Amphicyllis globiformis* (C.R. Sahlberg, 1833)

*Lucanidae*

- *Dorcus parallelipipedus* (Linnaeus, 1758)
- *Sinodendron cylindricum* (Linnaeus, 1758)

*Nitidulidae*

- *Brassicogethes aeneus* (Fabricius, 1775)
- *Glischrochilus hortensis* (Geoffroy in Fourcroy, 1785)

*Scraptiidae*

- *Anaspis melanopa* (Forster 1771) (syn : *Anaspis maculata* Fourcroy, 1785)

*Scarabaeoidea*

- *Oryctes nasicornis* (Linnaeus, 1758)

*Scirtidae*

- *Contacyphon variabilis* (Thunberg, 1787)

*Silphidae*

- *Nicrophorus vespillo* (Linnaeus, 1758)

*Staphylinidae*

- *Bisnius fimetarius* (Gravenhorst, 1802)
- *Xantholinus linearis* (Olivier, 1795)

*Tenebrionidae*

- *Eledona agricola* (Herbst 1783)
- *Lagria hirta* (Linnaeus 1758)

**Dermaptera** .....(Ordre des Dermaptères : perce-oreilles » etc)**2 espèces.***Forficulidae*

- *Apterygida media* (Hagenbach, 1822)
- *Forficula auricularia* (Linnaeus, 1758)

**Diptera** .....(Ordre des Diptères : mouches, tipules, syrphes, etc)

10 espèces.

- Limoniidae*
- *Epiphragmata ocellare* (Linnaeus, 1761)
- Opomyzidae*
- *Opomyza florum* (Fabricius 1794)
- Sarcophagidae*
- *Sarcophaga carnaria* (Linnaeus, 1758)
- Syrphidae*
- *Episyrphus balteatus* (De Geer, 1776)
  - *Myathropa florea* (Linnaeus 1758)
  - *Parhelophilus versicolor* (Fabricius 1794)
  - *Sphaerophoria scripta* (Linnaeus, 1758)
  - *Volucella bombylans* (Linnaeus, 1758)
- Tipulidae*
- *Nephrotoma quadrifaria* (Meigen, 1804)
  - *Tipula oleracea* (Linnaeus, 1758)

**Hemiptera** .....(Ordre des Hémiptères: Punaises et Cicadelles)

32 espèces.

- Acanthosomatidae*
- *Elasmucha grisea* (Linnaeus, 1758)
- Aphrophoridae*
- *Aphrophora alni* (Fallèn, 1805)
  - *Aphrophora salicina* (Goeze, 1778)
- Cicadellidae*
- *Evacanthus interruptus* (Linnaeus, 1758)
  - *Ledra aurita* (Linnaeus, 1758)
- Coreidae*
- *Coreus marginatus* (Linnaeus, 1758)
  - *Syromastus rhombeus* (Linnaeus, 1767)
- Cydnidae*
- *Cydnus aterrimus* (Forster, 1771)
- Lygaeidae*
- *Heterogaster urticae* (Fabricius 1775)
  - *Rhyparochromus vulgaris* (Schilling 1829)
- Miridae*
- *Blepharidopterus angulatus* (Fallen, 1807)
  - *Campyloneura virgula* (Herrich-Schäffer, 1835)
  - *Capsus ater* (Linnaeus, 1758)
  - *Deraeocoris flavilinea* (A. Costa, 1862)
  - *Deraeocoris lutescens* (Schilling, 1837)
  - *Deraeocoris ruber* (Linnaeus, 1758)
  - *Heterotoma planicornis* (Pallas, 1772)
  - *Himacerus apterus* (Fabricius, 1798)
  - *Liocoris tripustulatus* (Fabricius, 1781)
  - *Pantilius tunicatus* (Fabricius, 1781)
  - *Stenodema laevigata* (Linnaeus, 1758)
- Nabidae*
- *Himacerus apterus* (Fabricius, 1798)
  - *Lygus pratensis* (Linnaeus, 1758)
  - *Nabis rugosus* (Linnaeus, 1758)
- Pentatomidae*
- *Dolycoris baccarum* (Linnaeus, 1758)
  - *Eysarcoris venustissimus* (Schrank, 1776)
  - *Nezara viridula* (Linnaeus, 1758)
  - *Palomena prasina* (Linnaeus, 1761)
  - *Pentatoma rufipes* (Linnaeus, 1758)

- Pyrrhocoridae*  
 - *Pyrrhocoris apterus* (Linnaeus, 1758)  
*Rhopalidae*  
 - *Rhopalus subrufus* (Gmelin, 1790)  
*Tingidae*  
 - *Stephanitis pyri* (Fabricius, 1775)

**Hymenoptera** .....(Ordre des Hyménoptères : abeilles, guêpes, bourdons, fourmis, etc)

18 espèces.

- Apidae*  
 - *Bombus hortorum* (Linnaeus, 1760)  
 - *Bombus lapidarius* (Linnaeus, 1758)  
 - *Bombus pascuorum* (Scopoli, 1763)  
 - *Bombus sylvestris* (Lepeletier, 1832)  
*Formicidae*  
 - *Dolichoderus quadripunctatus* (Linnaeus, 1771)  
 - *Lasius brunneus* (Latreille, 1798)  
 - *Lasius emarginatus* (Olivier, 1792)  
 - *Lasius niger* (Linnaeus, 1758)  
 - *Lasius platythorax* Seifert, 1992  
 - *Myrmica rubra* (Linnaeus, 1758)  
 - *Myrmica ruginodis* Nylander, 1846  
 - *Temnothorax affinis* (Mayr, 1855)  
 - *Temnothorax nylanderi* (Foerster, 1850)  
*Sphecidae*  
 - *Isodontia mexicana* (Saussure, 1867)  
*Vespidae*  
 - *Apis mellifera* Linnaeus, 1758  
 - *Polistes dominula* (Christ, 1791)  
 - *Vespa crabro* (Linnaeus, 1758)  
 - *Vespa vulgaris* (Linnaeus 1758)  
*Tenthredinidae*  
 - *Nematus septentrionalis* (Linnaeus, 1758)  
 - *Eriocampa ovata* (Linnaeus, 1760)

**Lepidoptera** .....(Ordre des Lépidoptères : papillons)

68 espèces.

- Argyresthiidae*  
 - *Argyresthia goedartella* (Linnaeus, 1758)  
*Cossidae*  
 - *Zeuzera pyrina* (Linnaeus, 1760)  
*Crambidae*  
 - *Acentria ephemerella* (Denis & Schiffermüller, 1775)  
 - *Anania hortulata* (Linnaeus, 1758)  
 - *Ancylolomia tentaculella* (Hübner, 1796)  
 - *Crambus perllellus* (Scopoli, 1763)  
 - *Chrysoteuchia culmella* (Linnaeus, 1758)  
 - *Ostrinia nubilalis* (Hübner, 1796)  
 - *Pleuroptya ruralis* (Scopoli, 1763)  
*Drepanidae*  
 - *Lasiocampa quercus* (Linnaeus, 1758)  
 - *Tethea ocularis* (Linnaeus, 1767)  
*Erebidae*  
 - *Arctia caja* (Linnaeus, 1758)  
 - *Calliteara pudibunda* (Linnaeus, 1758)  
 - *Eilema griseola* (Hübner, 1803)  
 - *Eilema lurideola* (Zincken, 1817)

- *Euplagia quadripunctaria* (Poda, 1761)
  - *Miltochrista miniata* (Forster, 1771)
  - *Rivula sericealis* (Scopoli, 1763)
  - *Scoliopteryx libatrix* (Linnaeus, 1758)
- Geometroidea*
- *Campaea margaritaria* (Linnaeus, 1760)
  - *Chloroclystis v-ata* (Haworth, 1809)
  - *Gymnoscelis rufifasciata* (Haworth, 1809)
  - *Idaea aversata* (Linnaeus, 1758)
  - *Idaea biselata* (Hufnagel, 1767)
  - *Idaea rusticata* (Denis & Schiffermüller, 1775)
  - *Lomaspilis marginata* (Linnaeus, 1758)
  - *Macaria notata* (Linnaeus, 1758)
  - *Opisthograptis luteolata* (Linnaeus, 1758)
  - *Peribatodes rhomboidaria* (Denis & Schiffermüller, 1775)
  - *Stegania trimaculata* (Villers, 1789)
  - *Timandra comae* (Schmidt, 1931)
  - *Xanthorhoe designata* (Hufnagel, 1767)
  - *Xanthorhoe spadicearia* (Denis & Schiffermüller, 1775) ou *X. ferrugata* (Clerck, 1759)
- Lasiocampidae*
- *Lasiocampa quercus* (Linnaeus, 1758)
- Lycaenidae*
- *Celastrina argiolus* (Linnaeus, 1758)
  - *Polyommatus icarus* (Rottemburg, 1775)
- Noctuidae*
- *Agrotis segetum* (Denis & Schiffermüller, 1775)
  - *Autographa gamma* (Linnaeus, 1758)
  - *Cosmia trapezina* (Linnaeus, 1758)
  - *Craniophora ligustri* (Denis & Schiffermüller, 1775)
  - *Cucullia absinthii* (Linnaeus 1761)
  - *Mamestra brassicae* (Linnaeus, 1758)
  - *Mythimna pallens* (Linnaeus, 1758)
  - *Noctua janthe* (Borkhausen, 1792) ou *N. janthina* (Denis & Schiffermüller, 1775)
  - *Ochropleura plecta* (Linnaeus, 1760)
  - *Orthosia cerasi* (Fabricius, 1775)
  - *Pseudeustrotia candidula* (Denis & Schiffermüller, 1775)
  - *Tyta luctuosa* (Denis & Schiffermüller, 1775)
  - *Xestia c-nigrum* (Linnaeus, 1758)
- Notodontidae*
- *Thaumetopoea processionea* (Linnaeus, 1758)
- Nymphalidae*
- *Aglais io* (Linnaeus, 1758)
  - *Aglais urticae* (Linnaeus, 1758)
  - *Araschnia levana* (Linnaeus, 1758)
  - *Argynnis paphia* (Linnaeus, 1758)
  - *Coenonympha pamphilus* (Linnaeus, 1758)
  - *Pararge aegeria tircis* (Linnaeus, 1758)
  - *Polygonia c-album* (Linnaeus, 1758)
  - *Pyronia tithonus* (Linnaeus, 1771)
  - *Vanessa atalanta* (Linnaeus, 1758)
- Pieridae*
- *Pieris brassicae* (Linnaeus, 1758)
  - *Pieris rapae* (Linnaeus, 1758)
  - *Pieris napi* (Linnaeus, 1758)
- Pyralidae*
- *Acrobasis* (= *Trachycera*) *advenella* (Zincken, 1818)
  - *Endotricha flammealis* (Denis & Schiffermüller, 1775)
- Sphingidae*
- *Deilephila elpenor* (Linnaeus, 1758)
- Tortricidae*
- *Celypha rurestrana* (Duponchel, 1843)
  - *Pammene aurana* (Fabricius, 1775)
  -

*Yponomeutidae*

- *Yponomeuta plumbella* (Denis & Schiffmüller, 1775)

**Mecoptera**.....(Ordre des Mecoptères : mouches scorpions, etc.)

1 espèce.

*Panorpidae*

- *Panorpa communis* (Linnaeus, 1758)

**Nevroptera**.....(Ordre des Nevroptères : chrysopes, fourmilions, etc)

1 espèce.

*Raphidiidae*

- *Phaeostigma notata* (Fabricius 1781) (syn : *Raphidia notata*)

**Odonata**.....(Ordre des Demoiselles, Aeshnes, Libellules)

20 espèces.

*Aeshnidae*

- *Aeshna mixta* (Muller, 1764)
- *Aeshna grandis* (Linnaeus 1758)
- *Anax imperator* (Leach, 1815)
- *Brachytron pratense* (O.F Muller, 1764)

*Calopterygidae*

- *Calopteryx splendens* (Harris, 1782)
- *Calopteryx virgo* (Linnaeus, 1758)

*Coenagrionidae*

- *Coenagrion puella* (Linnaeus, 1758)
- *Coenagrion pulchellum* (Vander Linden, 1825)
- *Enallagma cyathigerum* (Charpentier, 1840)
- *Erythromma lindenii* (Selys, 1840)
- *Erythromma najas* (Hansemann, 1823)
- *Erythromma viridulum* (Charpentier, 1840)
- *Ischnura elegans* (Vander Linden, 1820)
- *Platycnemis pennipes* (Pallas, 1771)
- *Pyrrhosoma nymphula* (Sulzer, 1776)

*Corduliidae*

- *Cordulia aenea* (Linnaeus, 1758)

*Lestidae*

- *Lestes viridis* (Vander Linden 1825)

*Libellulidae*

- *Crocothemis erythraea* (Brullé, 1832)
- *Orthetrum brunneum* (Boyer de Fonscolombe, 1837)
- *Orthetrum cancellatum* (Linnaeus, 1758)
- *Sympetrum sanguineum* (Muller 1764)

**Orthoptera** .....(Ordre des orthoptères : criquets, grillons et sauterelles)

8 espèces.

*Acrididae*

- *Chorthippus biguttulus* (Linnaeus, 1758)
- *Pseudochorthippus parallelus* (Zetterstedt, 1821)

*Conocephalidae*

- *Ruspolia nitidula* (Scopoli, 1786)

*Meconematidae*

- *Meconema meridionale* (A. Costa, 1860)
- *Meconema thalassinum* (De Geer, 1773)

*Phaneropteridae*

- *Leptophyes punctatissima* (Bosc, 1792)

*Tettigoniidae*

- *Pholidoptera griseoaptera* (De Geer, 1773)
- *Tettigonia viridissima* (Linnaeus, 1758)

**Trichoptera** .....(Ordre des Phryganes)

1 espèce.

*Limnephilidae*

- *Glyptotaelius pellucidus* (Retzius, 1783)

**Malacostrata (classe des Malacostracés)**

**Isopoda** .....(Ordre des Isopodes ou Cloportes)

4 espèces.

*Porcellionidae*

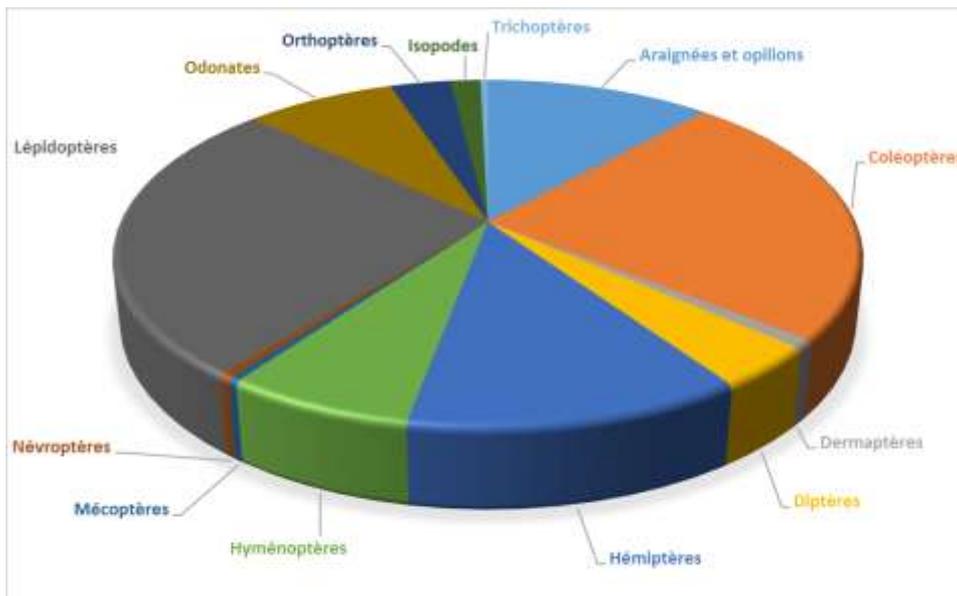
- *Porcellio scaber* (Latreille, 1804)
- *Porcellio spinicornis* (Say, 1818)

*Oniscidae*

- *Oniscus asellus* (Linnaeus, 1758)

*Philoscidae*

- *Philoscia muscorum* (Scopoli, 1763)



Graphique de répartition des Arthropodes du parc.

### 3 - Remarques, recommandations et encouragements pour favoriser la diversité faunistique au sein du parc de Gèresme à Crépy-en-Valois.

#### 3.1 - Végétation des bords de plan d'eau et cours d'eau.

Une modification de la gestion des bords des plans d'eau et des cours d'eau a été constatée : la fauche des abords des plans d'eau est moins systématique et tend à contribuer au retour d'une végétation rivulaire. Il serait intéressant de favoriser le retour de plantes hygrophiles telles que les roseaux (*Phragmites*), les massettes (*Typhas*) et les laïches (*Carex*). Ces plantes sont actuellement très peu présentes, alors qu'à l'origine (années 1970-1978), existait une phragmitaie d'environ 4 000 mètres carrés (J.-L. Sogorb, SBF com. pers. 2018) à l'endroit actuel de la zone de jeux pour enfants et de l'étang principal. La présence de ces végétaux est intéressante car ils permettent le développement d'un cortège d'espèces d'insectes hygrophiles qui sont peu ou non représentés actuellement en bordure des surfaces aquatiques.

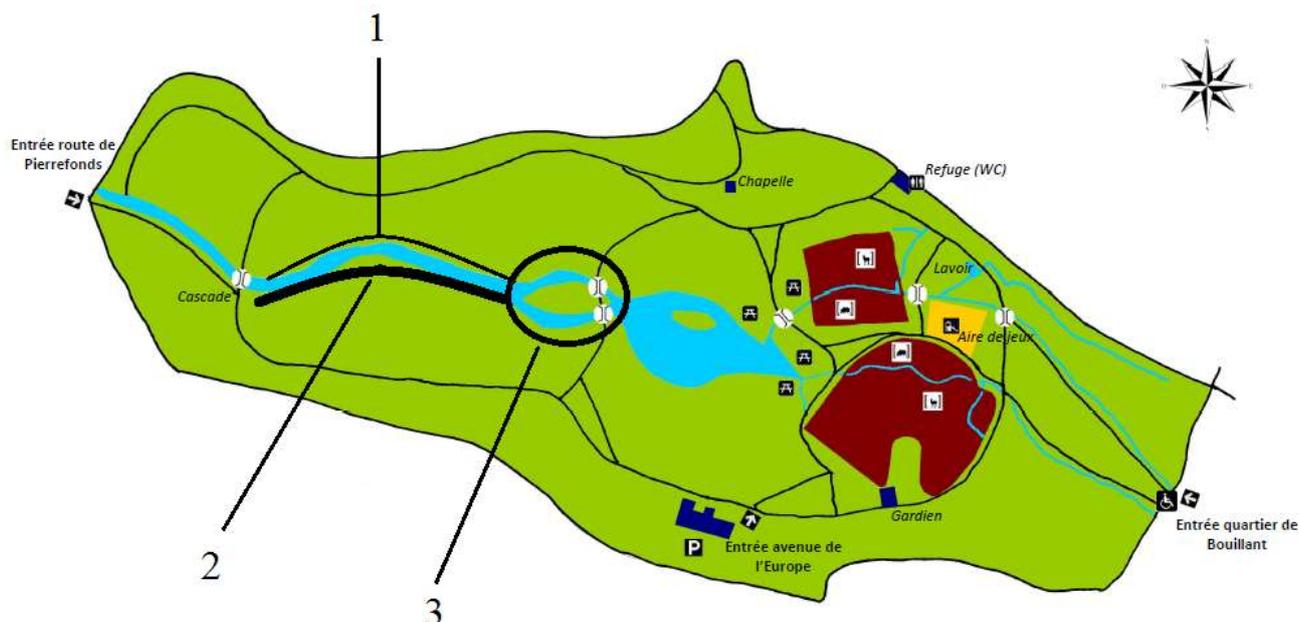
Concernant les odonates (Libellules), la bonne connaissance de ce groupe d'insectes, permet d'analyser la qualité générale des habitats aquatiques. En effet, ces insectes se développent lors d'un stade larvaire aquatique puis émergent à l'air libre afin d'assurer leur reproduction. Ils ont donc besoin d'une qualité d'eau suffisante et d'une qualité des écosystèmes terrestres pour s'y épanouir. Ce groupe constitue aussi une partie de l'équilibre trophique en régulant l'entomofaune des zones humides et inversement, contribue à alimenter leurs prédateurs.

La capacité des insectes à se disperser dans l'espace (même restreint) devient primordiale du fait de leur petite taille et des facteurs d'habitabilité. De fait, la grande majorité des espèces d'Odonates observées, se trouvent là où les eaux sont les plus limpides et là où la végétation rivulaire est la plus importante (bras ouest). Il sera important de restaurer les rives par ailleurs pour attirer et densifier leurs populations. Il faut impérativement éviter la fauche des berges en saison de reproduction (de mai à septembre), ne pas faucher les plantes rivulaires existantes et limiter la ripisylve. Les odonates ne sont pas les seuls bénéficiaires de la végétation des bords de rives : les lépidoptères, coléoptères, arachnides etc. le sont aussi.

Enfin, lors de nettoyages ponctuels, il faudra veiller à exporter la fauche vers un endroit approprié du parc\* pour éviter un excédent nitraté et par conséquent, l'invasion des berges par certaines plantes rudérales, comme les orties (*Urticaceae*) par exemple.

(\*) Les pontes (larves et chrysalides) peuvent parfois être présentes sur les végétaux.

#### 3.2 - Exemple de consolidation du milieu rivulaire et création d'une phragmitaie :



La berge sud (n° 2) est la partie la mieux restaurée et actuellement la plus représentative d'une zone rivulaire naturelle, même si, nous l'avons vu, la densité de plantes reste encore faible. Sa pente inclinée favorise les végétaux et l'accès aux animaux (batraciens, invertébrés aquatiques, oiseaux).

Sur la berge opposée (n° 1), plus abrupte, un gros travail de plantation est à faire pour consolider la rive (cf. photo 3, ci-après). La prolifération de végétations rudérales comme les orties est essentiellement due aux résidus de tonte non exportés. La végétalisation de berges peut se faire par des essences locales adaptées aux conditions humides comme le frêne commun, le saule ou le prunellier. Ces espèces peuvent constituer une ripisylve solide qu'il est important de conserver puisqu'elle assure une zone de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre.

Nous recommandons l'installation d'une phragmitaie sur les rives de l'avancée de terre (n° 5 et photo 4 ci-après). En effet, cette association de végétation a de nombreux avantages. Elle permet de stabiliser les berges pour lutter contre leur érosion. La fauche régulière des rives impacte leur maintien. Les racines des végétaux permettent une cohésion au niveau du sol et favorisent une stabilisation. La fauche intensive avec engins entraînent un tassement du sol et son altération (sans racines, la terre s'effrite).

Une phragmitaie permet d'améliorer la qualité de l'eau. En effet, les racines des phragmites jouent un rôle de filtre épurateur. Ces végétaux sont généralement utilisés dans les bassins de décantation en bord d'autoroutes ou pour le traitement des eaux usées.

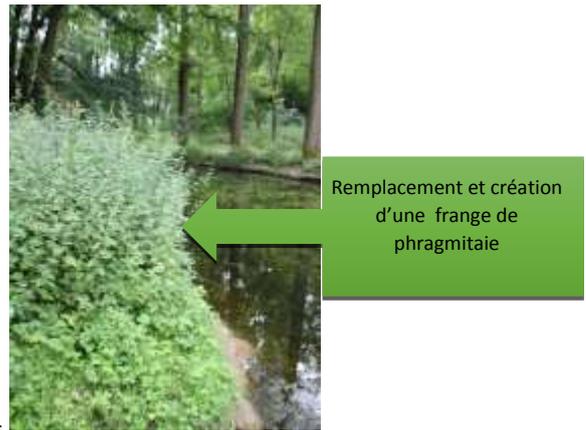
La création d'une phragmitaie permet d'améliorer la qualité des habitats pour la faune et la flore présente sur le site. Ce « nouveau » milieu peut servir à terme, de corridor pour la faune semi-aquatique et aquatique afin de recoloniser le parc sur sa partie Est (Cf. photo 3 & 4). De plus, les phragmitaies font parties des grands habitats typiques des zones humides, soumises à de nombreuses pressions environnementales. Ces milieux ont fortement régressé au cours du XXème siècle. La surface effective des zones à dominance humide dans les Hauts de France a été évaluée à 6,7 (AEAP, 2017). En outre, la mise en place d'une phragmitaie peut se réaliser à l'occasion d'un ou plusieurs chantiers « nature » (écocitoyenneté, associatif) dans un but pédagogique de restauration du milieu.

L'enlèvement des embâcles (cf. photo 6) est important car ceux-ci peuvent former des bouchons qui augmentent le niveau de l'eau et peuvent provoquer des érosions importantes ou encore menacer les ouvrages (pont et seuil).



1- 2





3-4



5



6

1.- Exuvie de zygoptères (*Calopteryx sp*) sur Carex en bord de rives. 2- Jeune Sympetrum après sortie de son exuvie. 3- Rive à consolider en plantes rivulaires. (n° 1 sur la carte). 4 & 5. – Ilot (n° 3 sur la carte) à replanter en phragmites, pour améliorer la filtration naturelle des eaux. 6. – Pont de l'îlot : un nettoyage régulier du bois flotté, permettrait une meilleure qualité du milieu (régulation du courant, filtration).

### 3.2 - Cas particulier des abords des enclos animaliers.

Les enclos animaliers (cf. photo 1) sont présents pour permettre à un public citoyen d'observer des mammifères tels que daims, cochons, chèvres... Ces enclos complètement dé-végétalisés (cf. photo 2), sont traversés par de petits cours d'eau qui drainent les lisiers et excréments vers les plans d'eau ce qui entraîne une eutrophisation de l'eau qui n'est pas favorable à la diversité faunistique. Une méthode simple permettrait de restreindre ce problème. Solution qui rejoint le point « 3.1 » puisque qu'il s'agirait de créer à la sortie des enclos, le long des petits cours d'eau : un réseau dense de plantes aquatiques. Celles-ci sont d'excellents systèmes filtrants et de bons fixateurs des substances nitrées.

Il faudra être également vigilant à la densité d'animaux. La municipalité a d'ailleurs pris les devants en régulant la population de daims puisque cinq d'entre eux ont été donnés à un parc privé dans l'Aisne (courant 2016-2017). Les chèvres ont quant à elles une alimentation trop peu sélective (jusqu'à l'écorçage des arbres). Elles sont donc très néfastes au milieu.



1- 2

### 3.3 - La gestion du bois mort.

Le bois mort et le bois dépérissant sont deux milieux favorables au développement d'un important cortège entomologique (Brustel H. & al, 2011). Certains insectes se nourrissent du bois, d'autres consomment les filaments mycéliens des champignons qui dégradent le bois, d'autres enfin sont des prédateurs qui se nourrissent en chassant les deux premières catégories. Dans le parc de Geresme, la proportion de bois mort et de bois dépérissant est bonne. La gestion du bois tombé, la coupe des parties encombrant les chemins et le maintien sur place, au sol, de quantités correctes de bois mort, sont très favorables aux insectes saproxylophages et au cortège associé d'insectes prédateurs. Il faut continuer dans ce sens pour maintenir la présence d'une faune riche et diversifiée. Le maintien d'arbres creux ou dépérissant sur pied le plus longtemps possible, dans la mesure où la sécurité du public fréquentant le parc est assurée, est aussi un facteur très favorable, auquel il faut essayer de veiller.



1 - 2

1.- Le « Rhinocéros » *Oryctes nasicornis* (L. 1758), est un insecte dont la larve se développe dans le bois mort. C'est aussi l'un des plus gros insectes de notre faune que l'on peut considérer comme « emblématique » de ce point de vue. L'adulte se rencontre de juin à août. Même s'il est largement répandu en France, on ne le rencontre qu'assez ponctuellement. L'individu a été noté en VI-2018 (J.-H. Yvinec/C. Pagot). Photo d'illustration : L. Colindre. 2.- *Sinodendron cylindricum* (Photo :H. Bouyon), un autre Coléoptère *Lucanidae* présent dans le Parc.

### 3.4 - La gestion des oiseaux d'eau présents à des fins esthétiques.

Dans le but d'égayer le parc et ses plans d'eau, des oiseaux que l'on peut qualifier d'ornementaux sont présents à l'année. Il avait été recommandé de réfléchir à des solutions pour que leur nombre reste limité et stable. Ces animaux sont sources d'intrants nitrates engendrant une eutrophisation des eaux qui est préjudiciable à la faune des milieux aqueux. Les dernières observations réalisées (2018), ont démontré que le nombre d'anatidés est encore trop important (+30 canards, ± 15 oies, ±15 foulques et poules d'eau !).



1 - 2

1.- Exemple de pollution de surface et eutrophisation des eaux (plan d'eau principal, proche des enclos à animaux). L'eutrophisation diminue la biodiversité végétale et animale, accélère l'envasement (vase malodorante), dégrade les propriétés de l'eau, etc. 2.- Par opposition au cliché 1, herbier à callitriche avec une eau oxygénée (bras ouest) offrant filtration, cachettes et « pouponnières » à de nombreuses espèces.

Les eaux courantes forment des écosystèmes ouverts dont la composition faunistique et floristique évolue de l'amont vers l'aval. La partie amont se caractérise par des eaux claires, fraîches et bien oxygénées. A l'inverse, la partie aval se charge de sédiment, se réchauffe et peut perdre une grande partie de l'oxygène si elles sont polluées (BIOTOPE, 2014)

La qualité de l'eau est mauvaise sur le parc de Geresme. Cette observation se confirme par la présence d'invertébrés aquatiques utilisés comme bio-indicateurs de pollution. Ainsi, il a pu être constaté que les eaux étaient polluées par des déchets anthropiques à l'entrée du parc et les seules espèces présentes étaient des gammares et des vers de vase. De plus, des érytrales et des aselles ont aussi été trouvés concluants sur une très mauvaise qualité de l'eau.

La qualité d'eau ne s'améliore pas en sortie du parc où des espèces identiques sont observées. Les gammares, en très grand nombre, sont indicateurs d'une pollution trophique du milieu. Les eaux sont chargées en sédiments et en matière organique qui sont principalement dues aux agrégations des rémanents. Les libellules et les coléoptères aquatiques ne font pas partis des bio-indicateurs de la qualité d'un cours d'eau selon la liste des taxons utilisés (AFNOR, 1992).

Malgré la liste intéressante d'espèces observées dans le cadre de cet inventaire (coléoptères aquatiques, odonates, etc...), le cours d'eau qui traverse le parc de Geresme est de très mauvaise qualité.

### 3.5 - Des milieux très particuliers à préserver.

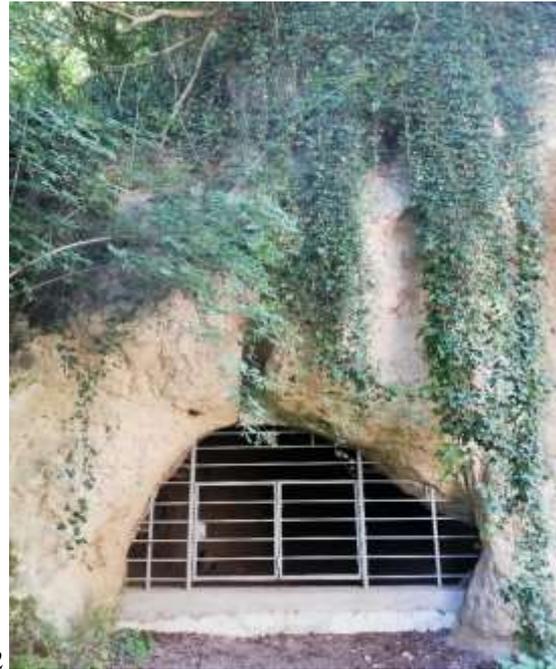
Les visites réalisées ont permises d'observer sans pouvoir y entrer de petits sites souterrains susceptibles d'héberger des espèces troglodytes d'arthropodes. Il s'agit là d'insectes et d'araignides voire de cloportes, qui passent une partie de leur cycle de vie à l'abri dans des caves ou souterrains ou encore des sources dont l'émergence a été maçonnée (puits). Ces lieux sont clos pour les humains mais accessibles pour des espèces de petite taille.

Deux espèces d'arthropodes appartenant à cette catégorie troglodyte ont été trouvées à l'unité lors de l'inventaire : il s'agit du papillon *Scoliopteryx libatrix* (Linnaeus, 1758) et de l'araignée *Nesticus cellulanus* (Clerck, 1758) (cf. photos 5 et 6). Ces lieux doivent donc être préservés en l'état pour que les animaux ainsi décrits puissent réaliser leur cycle annuel : hiberner à l'abri du froid excessif et engendrer la génération suivante.

Plusieurs souterrains de différentes dimensions sont disséminés sur le territoire. Intéressants pour les populations de chauves-souris qui peuvent trouver un garde-manger attractif dans le parc. Précisons également, concernant la grotte principale (4) proche du refuge, du remplacement d'un mur plein en maçonnerie par des grilles spécialement conçues et adaptées aux passages de ces mammifères (2). Initiative à saluer.



1 - 2



3 - 4



5 - 6



### 3.6 - L'usage de plantes mellifères locales pour favoriser les insectes butineurs.

Des zones de fauche tardive ont été mises en place de façon localisée. C'est une bonne initiative qui pourrait être efficace en semant ponctuellement des graines de plantes autochtones connues pour leur production de nectar et de pollen en faveur des pollinisateurs. Se renseigner éventuellement auprès du conservatoire botanique national de Bailleul, ([www.cbnbl.org](http://www.cbnbl.org)) pour savoir quelles graines se procurer. Le renforcement des plantes mellifères locales dans les milieux bien exposés doit être évalué et intégré éventuellement au volet du fleurissement communal. Actuellement les observations de butineurs se concentrent essentiellement sur les arbustes ou les trèfles fleuris.



1



2 - 3



1.- Zones de fauche tardive ; 2.- Mégaphorbiaie hygrophile ; 3 - « Hôtel à insectes ».

La mise en place de deux hôtels à insectes (maison du gardien et près du bras Ouest) doit être saluée. Concernant le second hôtel (photo 2), nous suggérons de placer à proximité des plantes mellifères afin d'optimiser son « taux de remplissage » !

Le parc de Geresme présente quelques types de végétations prairiales. La prairie présente à l'entrée du parc offre un habitat privilégié pour de nombreux insectes thermophiles. Les rhopalocères (papillons) et orthoptères (criquets et sauterelles) sont majoritairement observés sur cette zone. En effet, ce secteur est ensoleillé toute la journée ce qui favorise un environnement sec et chaud que les orthoptères apprécient. Une prairie reste un stade intermédiaire, ce qui signifie qu'elle tend à se boiser si une gestion, comme le pâturage et la fauche, n'est pas entreprise sur place. En outre, il est important de surveiller les rejets d'arbustes ou de jeunes plants pour éviter la fermeture du milieu.

Les végétations de type mégaphorbiaie présentent en bord de boisement sont tout aussi importantes. Par leurs originalités, les espèces qui y vivent sont spécifiques. En effet, cet habitat offre un refuge pour certains animaux comme *Conocephalus fuscus* ou *Metrioptera roeselii* qui n'ont pas été observés lors des visites, mais qui pourraient potentiellement être présents.

#### 4 - Liste des espèces recensées sur la pelouse des remparts/mare des remparts.

Surplombé par les terrasses Saint-Arnoul et situé à la confluence du ru des taillandiers et du ru Saint-Agathe, ce site d'une dimension nettement moindre que le parc n'en est pas moins intéressant. Plusieurs espèces d'intérêt ont été trouvées et des recommandations peuvent être faites.



#### Arachnida (classe des Arachnides)

**Araneae** ..... (Ordre des araignées)

2 espèces (non représentatif).

##### Araneidae

- *Araneus diadematus* (Clerck, 1757)

##### Dyctinidae

- *Nigma walckenaeri* (Roewer, 1951)

#### Insecta (classe des insectes)

**Coleoptera** ..... (Ordre des coléoptères : carabes, coccinelles, charançons, etc).

12 espèces.

##### Coccinellidae

- *Coccinella septempunctata* (Linnaeus, 1758)
- *Harmonia axyridis* (Pallas, 1773)
- *Nephus quadrimaculatus* (Herbst 1783)

Au début de l'année 2013, cette espèce était encore totalement méconnue tant dans le département de l'Oise que dans la région entière. Dans tout le département, seules huit communes avaient fait l'objet d'une recherche positive. L'espèce a fait l'objet d'une recherche ciblée de très grande ampleur et sur les cent communes de l'Oise où l'espèce a été activement recherchée, soixante ont fait l'objet d'au moins une observation positive et circonstanciée. Cette espèce a vocation à obtenir le statut d'espèce commune et largement répartie, tant dans le département que dans la région à condition que le support végétal qui semble lui convenir le mieux ne fasse pas trop souvent l'objet d'une élimination systématique. En effet, le Lierre grimpant « *Hedera helix* » apparaît être important pour le cycle de vie de cette toute petite coccinelle de 1,6mm de long. (A. Adelski, 2013).

##### Chrysomelidae

- *Oomorplus concolor* (Sturm, 1807)

##### Dytiscidae

- *Hydroglyphus geminus* (Fabricius, 1792)
- *Rhantus suturalis* (W.S. MacLeay, 1825)
- *Ilybius fuliginosus* (Fabricius, 1792)

- *Rhantus suturalis* (W.S. MacLeay, 1825)
  - *Hydroporus palustris* (Linnaeus, 1760)
- Helophoridae*
- *Cymbiodyta marginella* (Fabricius, 1792)
  - *Helophorus brevipalpis* Bedel, 1881
  - *Helophorus granularis* (Linnaeus, 1760)
  - *Hydrobius fuscipes* (Linnaeus, 1758)
  - *Laccobius minutus* (Linnaeus, 1758)
  - *Laccobius sinuatus* (Motschulsky, 1849)
- Gyrinidae*
- *Gyrinus substriatus* (Stephens, 1829)

**Diptera** .....(Ordre des Diptères : mouches, tipules, syrphes, etc..)

1 espèce.

- Opomyzidae*
- *Opomyza florum* (Fabricius 1794)

**Hemiptera** .....(Ordre des Hémiptères: Punaises et Cicadelles)

7 espèces.

- Coreidae*
- *Gonocerus acuteangulatus* (Goeze 1778)
- Lygaeidae*
- *Heterogaster urticae* (Fabricius 1775)
- Miridae*
- *Liocoris tripustulatus* (Fabricius, 1781)
  - *Pinalitus cervinus* (Herrich-Schäffer 1841)
- Nabidae*
- *Himacerus apterus* (Fabricius 1798)
- Pyrrhocoridae*
- *Pyrrhocoris apterus* (Linnaeus, 1758)
- Tingidae*
- *Derephysia foliacea* (Fallen 1807)

Cette petite espèce n'est pas rare mais son mode de vie très discret fait qu'elle n'a été signalée pour la première fois en 2013 pour la Picardie (bibliographie consultée par Collgros & Pichenot, com. pers). A ce jour elle n'est connue que d'une vingtaine de communes dans l'Oise (A Adelski Com. pers.).

**Hymenoptera** ..... (Ordre des Hyménoptères : abeilles, guêpes, bourdons, fourmis...)

4 espèces.

- Formicidae*
- *Formica cunicularia* Latreille, 1798
  - *Lasius niger* (Linnaeus, 1758)
  - *Temnothorax affinis* (Mayr, 1855)
- Vespidae*
- *Vespula vulgaris* (Linnaeus 1758)

**Lepidoptera** .....(Ordre des Lépidoptères : papillons)

5 espèces.

- Lycaenidae*
- *Polyommatus icarus* (Rottemburg, 1775)
- Noctuidae*
- *Autographa gamma* (Linnaeus, 1758)

*Nymphalidae*

- *Aglais io* (Linnaeus, 1758)
- *Maniola jurtina* (Linnaeus, 1758)

*Pieridae*

- *Pieris rapae* (Linnaeus, 1758)

**Odonata**.....(Ordre des Demoiselles, Aeshnes, Libellules)

5 espèces.

*Aeshnidae*

- *Aeshna cyanea* (Muller, 1764)
- *Aeshna mixta* (Latreille 1805)

*Coenagrionidae*

- *Erythromma viridulum* (Charpentier, 1840)
- *Ischnura elegans* (Vander Linden, 1820)

*Libellulidae*

- *Orthetrum cancellatum* (Linnaeus, 1758)

**Orthoptera**.....(Ordre des orthoptères : criquets, grillons et sauterelles)

1 espèce.

*Tettigoniidae*

- *Pholidoptera griseoptera* (De Geer, 1773)

**Malacostrata (classe des Malacostracés)**

**Isopoda**.....(Ordre des Isopodes ou Cloportes)

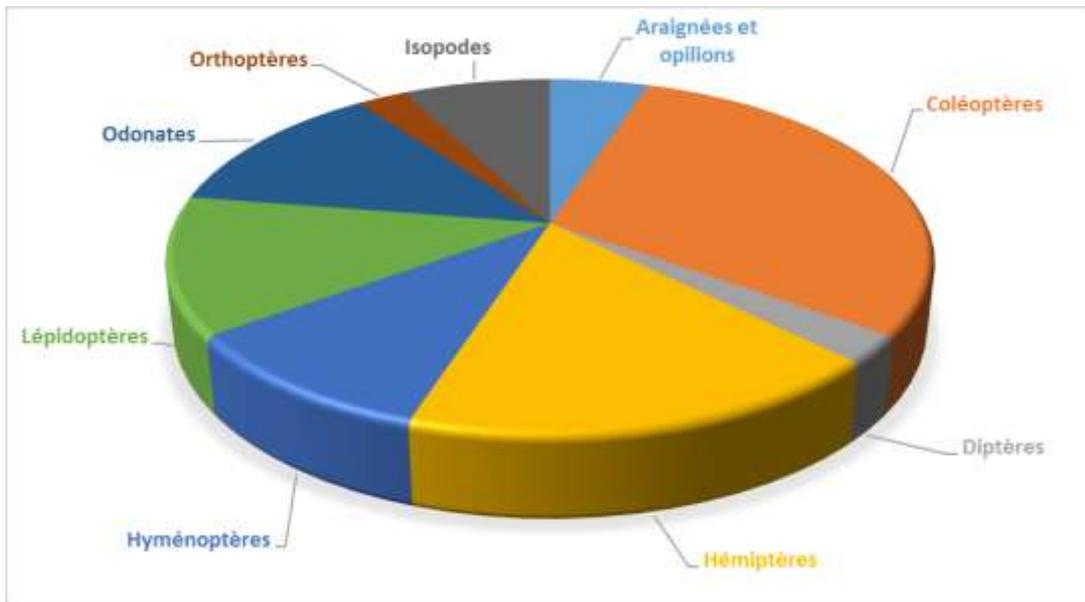
3 espèces.

*Porcellionidae*

- *Porcellio scaber* (Latreille, 1804)
- *Porcellio spinicornis* (Say, 1818)

*Philoscidae*

- *Philoscia muscorum* (Scopoli, 1763)



Graphique de répartition des Arthropodes de la pelouse et mare des remparts.

## 5 - Commentaires et recommandations pour le site de la pelouse des remparts et mare associée.

### 5.1 - Gestion du lierre.

Deux espèces (coléoptère + hémiptère) encore méconnues à l'échelle de la région ont été trouvées lors de la visite réalisée sur ce site. Elles l'ont été par examen attentif d'un lierre se développant sur un mur construit en moellons calcaires. La conservation de ce type de mur et la limitation raisonnable des lierres s'y développant, sont la condition au maintien de ces espèces sur le site. Eliminer le lierre ferait disparaître ces espèces, laisser le lierre se développer de façon anarchique, les rendraient indétectables et serait préjudiciable à une floraison intéressante pour tous les butineurs à l'automne. Un juste milieu doit être trouvé. Le lierre est un excellent micro-habitat pour une multitude d'arthropodes et en particulier pour les coccinelles. Il est important de laisser cette plante s'épanouir un peu partout (y compris dans le parc).

### 5.2 - Nettoyage et entretien de la mare des remparts.

La mare de la pelouse des remparts est grande et intéressante car elle présente deux faciès différents attirant chacun des faunes assez spécifiques. Le premier faciès est la partie « eau libre » favorable aux libellules et autres insectes dont les larves se développent dans l'eau. Le second faciès est la partie riche en végétaux avec des arbres, arbustes et arbrisseaux ainsi que des plantes hygrophiles telles que les roseaux et les massettes. Ils doivent être préservés pour optimiser la diversité faunistique présente sur le site. La mare fait par contre l'objet d'une dégradation par les personnes fréquentant le lieu et l'on peut observer des déchets non dégradables à sa surface (canettes en verre et en métal, bombe de peinture, sacs plastique, reliefs de repas, débris de mousse expansée étaient présents dans l'eau de la mare). Soustraire ces déchets polluants sera bénéfique à la diversité faunistique de la mare et de ses abords. Il faut également veiller à l'export des déchets organiques lors de nettoyages, curages, etc. La mise en place de poubelles serait également à intégrer.



Opération réalisée : la mare fût intégralement nettoyée avec export végétatif, le 05-VII-2018.

### 5.3 – Zones de fauche tardive.

L'entrée (ou la sortie, c'est selon !) de la ville par la D332 est une vue imprenable et magnifique sur les remparts. Il est donc légitime de l'entretenir. Néanmoins, nous recommandons d'y laisser des bandes de végétation en fauche tardive (en prenant soin de conserver un ensemble visuellement esthétique et harmonieux). Elles permettront d'y attirer et maintenir un cortège d'insectes butineurs et d'orthoptères plus important tout en embellissant les lieux en fleurs naturelles.

## 6 - Autres observations d'arthropodes méritant d'être rapportées.

Un arrêt impromptu a été fait dans la rue Jean-Jacques Rousseau. Très bref, cela a tout de même permis de trouver quelques espèces intéressantes.

### Insecta (classe des insectes)

**Coleoptera**..... (Ordre des coléoptères : carabes, coccinelles, charançons, etc).

**3 espèces.**

#### *Coccinellidae*

- *Aphidecta obliterated* (Linnaeus 1758)
- *Scymnus interruptus* (Goeze, 1777)
- *Stethorus pusillus* (Herbst 1797) ; synonyme : *Stethorus punctillum* (Weise 1891).

Cette minuscule coccinelle commune voire très commune est encore particulièrement méconnue à ce jour en Picardie. Il existe une trentaine de mentions dans le département qui ne concernent que vingt-sept communes (Com. pers. A. Adelski 2018).

**Dermaptera**.....(Ordre des dermaptères : perce-oreilles » etc)

**1 espèce.**

#### *Forficulidae*

- *Forficula auricularia* (Linnaeus, 1758)

**Hemiptera**.....(Ordre des Hémiptères: Punaises et Cicadelles)

**2 espèces.**

#### *Lygaeidae*

- *Gastrodes grossipes* (De Geer 1773)

#### *Miridae*

- *Deraeocoris lutescens* (Schilling, 1837)

## 7 – Autres observations : signalement des espèces invasives.

En dehors des arthropodes, nous signalons, l'espèce *Trachemys scripta* (Thunberg in Schoepff, 1792), la « Tortue de Floride » sur le bras de de rivière ouest (cf. photo). Il s'agit d'une espèce exotique invasive (Monnet S. & al, 2015), ayant un impact fort sur la faune et la flore locale (base de son alimentation). Cette tortue peut atteindre l'âge de 75 ans. Dorénavant interdite à la vente aux particuliers sans certificat de capacité, l'espèce fût relâchée dans la nature par leurs propriétaires désireux de se débarrasser d'un animal devenu un fardeau pour eux... L'espèce a été notée dans le Parc pour la première fois en 2012 et y est encore présente (dernière observation : sortie ADEP du 23/07/2018)



Tortue de Floride, *Trachemys scripta* (Thunberg in Schoepff, 1792), Parc de Gèresme, V-2012, photo : L. Colindre.

Le ragondin, *Myocastor coypus* (Molina, 1782), est également considérée comme une espèce exotique envahissante (Monnet S. & al, 2015) importée en France à la fin du XIXème siècle pour sa fourrure. Il pose plusieurs problèmes : il dégrade des berges et impacte la flore aquatique ou rivulaire qu'il consomme. Le 23-VII-2018, 12 individus ont été comptés de nuit à la faveur d'une lampe-torche ! Compte tenu des perturbations sur l'écosystème, l'espèce n'a pas sa place ici.



Ragondin, *Myocastor coypus* (Molina, 1782). Lac principal du parc, VI-2018, photo : L. Colindre.

## 8 – Conclusion.

La majorité des espèces d'orthoptères rencontrées sont ubiquistes comme *Tettigonia veridissima* ou *Pseudochorthippus parallelus* et sont retrouvés dans tout type de milieu. En revanche, quelques espèces sont caractéristiques des milieux secs comme *Chorthippus biggutus*. Les reliques prairiales sont maigres dans le parc de Geresme et il est important de laisser de plus grandes zones non tondues pour favoriser la colonisation des orthoptères. Tout comme les mégaphorbiaies en bord de boisement que *Meconema thalassinum* et *Meconema meridionale* apprécient tout particulièrement. Actuellement, 54 espèces d'orthoptères dont 29 caelifères (criquets) et 24 ensifères (sauterelles et grillons) ont été recensées en Picardie (Picardie Nature, 2013). Sur le parc de Geresme, 8 espèces ont été observées sur le site ce qui signifie que la liste d'espèces peut être améliorée si les précautions de gestion sont prises en compte.

Concernant les odonates, 21 espèces ont été identifiées. La liste est cohérente en nombre d'espèces pour un parc urbain de cette taille. En améliorant le milieu, le potentiel obtenu pourrait possiblement passer à une trentaine de taxons. Trois espèces attirent notre attention : *Aeshna grandis* (Linnaeus, 1758), *Orthetrum brunneum* (Boyer de Fonscolombe, 1837) et *Coenagrion pulchellum* (Vander Linden, 1825) **qui ne sont pas très communs en Picardie et/ou en fort déclin** (com. pers. J.F. Delasalle).

69 espèces de lépidoptères ont été observées. La catégorie des rhopalocères (« papillons de jour ») avec 15 espèces est convenable. Les hétérocères (« papillons de nuit ») ont fait l'objet d'un seul inventaire de type « chasse de nuit » en juillet 2018 avec l'installation de deux postes « LepiLed ». 54 d'espèces y ont été identifiées (un chiffre non révélateur du potentiel encore existant). **Une Noctuelle, *Pseudeustrotia candidula* (Denis & Schiffermüller, 1775) est un papillon très rarement signalé.** Il est possible que le réchauffement climatique pousse l'espèce plus au Nord, ce qui reste à confirmer. **Il s'agit ici de la seconde observation en Picardie** (Base ClicNat, 2018). La recherche de papillons (*Sesiidae*) par la technique des phéromones n'a en revanche rien donné.

En plus de ces groupes qui étaient à inventorier, l'ADEP a pris le parti d'élargir le champ d'investigation à plusieurs autres catégories faunistiques. Quatre groupes ont été ciblés plus précisément : les coléoptères, les punaises, les fourmis et les arachnides.

Au sein des Coléoptères, la famille des Coccinelles (*Coccinellidae*), a particulièrement été bien étudiée. **21 espèces observées sur Crépy-en-Valois** qui se classe au neuvième rang des communes les plus étudiées dans ce domaine à l'échelle de l'Oise (com. Pers. Adelski, 2018). C'est un **très bon résultat** compte tenu de la soixantaine d'espèces présentes en Picardie. La bonne gestion des parterres de lierre en est probablement l'une des raisons. **Ces parterres sont à protéger et à conserver.**

**La gestion du bois mort et du vieux bois est très satisfaisant** et permet à de nombreuses espèces de Coléoptères de s'y épanouir. Les insectes « saproxyliques » (c'est-à-dire dépendant de la décomposition du bois mort pour se développer et assurant une des étapes de l'altération organique et à ne pas confondre avec les insectes attaquant le bois sain) sont intéressants et nombreux. Ils sont donc importants pour l'équilibre des écosystèmes et facilitent la fertilité des sols. **Quatre espèces attirent notre attention** : Au sein du parc, *Hylis olexai* (Palm, 1955) est une espèce saproxylique bio-indicatrice et *Contacyphon variabilis* (Thunberg, 1787), considérée comme assez rare (P. Queney, 2016). Dans la mare des remparts, notons deux coléoptères aquatiques : *Laccobius sinuatus* (Motschulsky, 1849) peu commun et *Helophorus brevipalpis* (Bedel, 1881), commun en France mais assez rare dans le bassin parisien (P. Queney, 2016).

Chez les Punaises (ordre des Hémiptères), l'inventaire a aussi conduit à des résultats intéressants. Tous sites confondus, ce sont donc **36 espèces** répertoriées. Actuellement, cet ordre n'a pas fait l'objet d'une évaluation patrimoniale pour les Hauts de France. Il est reconnu en revanche qu'il existe 3 550 espèces d'hémiptères en France (OPIE et M. Martinez & B. Gauvrit, 1997).

Les Hyménoptères (abeilles, bourdons, fourmis, etc.) sont les absents de cet inventaire n'ayant pas fait l'objet d'un suivi spécifique. Or, les milieux visités dans le cadre de cette étude retiennent probablement des insectes floricoles autres que ceux appartenant aux groupes des papillons de jour ou de nuit. Les pollinisateurs sauvages font actuellement l'objet d'un Plan National d'Action qui va avoir comme conséquence d'inciter communes et particuliers à la réalisation d'aménagements en leur faveur.

Les fourmis sont également peu représentatives avec 10 espèces (parc et remparts). Le climat frais (effet « cuvette » du parc) humide et sombre ne convient pas à l'installation d'espèces thermophiles (aucune *Formica* découvertes par exemple dans le parc et pourtant ce sont des espèces très communes par ailleurs dans la ville de Crépy-en-Valois). Seules les espèces résistantes (*Myrmica*) arboricoles ou ubiquistes (*Lasius*, *Temnothorax*) sont détectées. Il est donc plutôt logique d'y trouver un groupe restreint de fourmis. Notons néanmoins la découverte d'une fourmi intéressante, arboricole et dépendante d'un milieu humide pour se développer : *Dolichoderus quadripunctatus* (Linnaeus, 1771), **seconde mention pour les Hauts-de-France.**

Enfin, les richesses des peuplements d'araignées sur les sites considérés dans cet inventaire ne sont pas totalement connues. Davantage d'espèces sont attendues.

**Au final, tous sites d'inventaires confondus, ce sont 278 espèces d'arthropodes (Arachnides, Insectes, Crustacés) qui ont été recensées.** Si nous nous attendions à y trouver autant d'espèces compte tenu du potentiel du parc, les recommandations proposées, ne pourront qu'améliorer la diversité entomologique. Il faut également préciser que la majeure partie des observations ont été réalisées « à vue », ou au battage, sans piégeage spécifique de type Barber (sauf « piège lumineux » à papillons), et une seule sortie nocturne (VII-2018), facilitant les recherches pour certains groupes.

A l'heure où la biodiversité s'effondre (Krefeld Entomological Society, 1989-2013), conserver et rétablir le bon état de conservation des espèces et des habitats naturels par le biais d'une approche écosystémique, reste fondamental. En ce qui concerne le parc de Geresme, les préconisations présentées nécessitent d'y consacrer un peu de temps. Même si le parc à vocation à attirer le public, il doit néanmoins conserver et améliorer son caractère « sauvage », ce que souhaite d'ailleurs nombre de promeneurs et sportifs Crépynois !

## 9 - Orientations et Prospectives.

Ce site n'a pas révélé tout son potentiel et reconduire une étude pourrait éventuellement réserver quelques découvertes ou surprises. L'hydromorphologie du milieu est très intéressante. Le parc nécessiterait un inventaire ciblé des Coléoptères et Hémiptères aquatiques, Plécoptères et Trichoptères, insectes « marqueurs » des perturbations (Tachet et al, 2010) et d'espèces polluo-sensibles. L'étude permettrait de pouvoir connaître et évaluer, sur le long terme, le comportement du réseau : constat d'amélioration ou, au contraire, de détérioration de l'écosystème.

L'association pourrait engager un IBGN (Indice Biotique Global Normalisé) en amont et en aval du parc de Geresme pour obtenir un état initial de l'hydrologie du site. Cette diagnose est intéressante pour anticiper les mesures de sauvegardes adéquates et y maintenir la biodiversité

Un inventaire plus complet des Hyménoptères pollinisateurs serait également un sujet d'étude à envisager afin de mieux appréhender ce groupe spécifique et prodiguer des conseils de gestion.



Parc au crépuscule, Photo : L. Colindre.

## 10 – Glossaire.

**Biodiversité** : Diversité du monde vivant.

**Hygrophile** : organisme qui apprécie l'humidité, nécessaire à son bon développement.

**IBGN** (Indice Biologique Global Normalisé) : méthode standardisée utilisée en hydrobiologie afin de déterminer la qualité biologique d'un cours d'eau. La méthode utilise l'identification des différents macro-invertébrés d'eau douce présents sur un site pour calculer une note. Cette note, d'une valeur de 0 à 20, est basée sur la présence ou l'absence de certains taxons bio-indicateurs polluo-sensibles ainsi que sur la richesse faunistique globale du site.

**Mésophile** : organisme qui prospère de préférence dans des conditions de température modérée.

**Milieu lentique** : circulation lente des eaux douces d'un milieu.

**Nitrophile** : plante qui se développe préférentiellement sur les sols ou dans les eaux riches en nitrates. Ce dernier provient généralement de la décomposition d'apports organiques liés aux activités humaines (engrais, coupes sans export, etc.).

**Photophobe** : organisme craignant la lumière directe (contraire = photophile).

**Photophile** : organisme qui apprécie la lumière et ne se développe que dans une station bien exposé à la lumière (contraire = photophobe).

**Plantes rudérales** : plantes se développant à proximité ou sur des décombres, dans les friches, sur les talus de gravats ou dans les milieux « impropres ».

**Saproxylophage** : organismes qui ne consomment le bois mort.

**Trogloxène** : qui vit essentiellement en milieu extérieur, mais qui peut être amené à séjourner temporairement dans des cavernes et des lieux souterrains.

## 11 – Bibliographie.

Adelski A, (2013) *Nephus quadrimaculatus* (Herbst, 1783) dans le département de l'Oise : actualisation des connaissances et perspectives (*Coleoptera, Coccinellidae*), Revue entomologique en ligne: Harmonia coccinelles du monde, n°11 novembre 2013, 4p.

Adelski A, (2014) Actualisation des connaissances et perspectives pour *Stethorus pusillus* (Herbst, 1797) dans le département de l'Oise (F-60), (*Coleoptera, Coccinellidae*), L'Entomologiste Picard n°25

Brustel H. & Savoie J.-M., (2011) « Vieilles forêts et Coléoptères saproxyliques », Insectes 15, n° 162 (3) 6 p.

Delasalle J.-F. & Séchet E., (2014) « Contribution à la connaissance des Isopodes terrestres de Picardie » L'Entomologiste picard n° 24 - 28 p.

Martinez, M. Gauvrit, B. (1997). Combien y-a-t'il d'espèces d'insectes en France? Bulletin de la Société entomologique de France, 102 (4): 319-332

Monnet S. & al, (2015) « Espaces animales exotiques envahissantes de Picardie », Picardie Nature, 40 p.

Pageaud D., (2009) « Les espaces artificialisés par département. Indicateur territorial de développement durable ». Commissariat général au développement durable. Service de l'observation et des statistiques (SOeS), DATAR – Observatoire des Territoires. 5 p.

Queney P., (2016) « catalogue des coléoptères aquatiques de la région parisienne », Editions Magellanes, 310 p.

Tachet H, Usseglio-Polatera P, Richoux, P. Bournaud M. (2010) « Invertébrés d'eau douce » systématique, biologie, écologie. CNRS Editions.

### Sites internet :

Site officiel de la ville de Crépy-en-Valois : <http://www.crepyenvalois.fr/parcs.html>

Adep : <http://adepentomo.fr/>

Picardie Nature : <http://clicnat.fr/>



1.2



3.4



5.6



1.- « piège » lumineux LepiLed. 2.- Poste de nuit n°1 « conduit » par Carole. 3.- Le très joli papillon *Lasiocampa quercus* (Linnaeus, 1758). 4.- *Pseudeustrotia candidula* (Denis & Schiffermüller, 1775), une espèce dont il est intéressant de d'étudier son expansion vers le Nord de l'Europe. 5.- *Zeuzera pyrina* (Linnaeus, 1760). 6.- Céline à la recherche d'insectes aquatiques. Photos : L. Colindre.



1. 2



4



5



6

1.- La minuscule coccinelle (1 mm) *Clitostethus arcuatus* (Rossi, 1794), photo : T. Hermant. 2.- Fourmi *Dolichoderus quadripunctatus* (L., 1771) photo : A. Nobile, [www.AntWeb.org](http://www.AntWeb.org). 3.- Entrée du parc offrant pour de nombreuses espèces, un tapis végétal naturel exposé « plein Sud ». 4.- *Rhantus suturalis* (W.S. MacLeay, 1825) photo : D. Lohez. 5. - *Evacanthus interruptus* (L., 1758), photo : C. Derozier. 6.- *Nezara viridula* (L., 1758) photo : C. Derozier.



1.



2.



3



4



5



6

1.- *Isodontia mexicana* (Saussure, 1867), Hyménoptère « spécialisé » dans la prédation des Orthoptères, ici, une sauterelle : *Meconema meridionale* (A. Costa, 1860), Photo : D. Prevot. 2.- *Chorthippus biggutulus* (Linnaeus, 1758), Photo : C. Pagot 3.- *Coenagrion pulchellum* (Vander Linden, 1825), Photo : C. Derozier. 4.- *Brachytron pratense* (O. F. Muller, 1764) Photo : C. Pagot 5 – *Croesus septentrionalis* (Linnaeus, 1760), Photo : L. Colindre. 6 - *Propylea quatuordecimpunctata* (Linnaeus, 1758) Photo : C. Derozier.